



Utilisez la présente formule pour soumettre de nouveaux renseignements médicaux pertinents à votre appel en matière d'invalidité à l'Unité des décisions sur l'admissibilité des personnes handicapées (UDAPH) et au Tribunal de l'aide sociale (TAS).

Instructions :

1. Joignez les nouveaux renseignements médicaux a la formule et envoyez la formule et les documents à l'UDAPH et au TAS au moins 30 jours avant votre audience. Assurez-vous de conserver une copie de la présente formule et des documents et apportez-les à l'audience.
2. Vous pouvez envoyer les formules à l'UDAPH et au TAS par la poste, par messagerie ou par télécopieur. Vous pouvez aussi les remettre en personne au TAS.

Unité des décisions sur l'admissibilité
des personnes handicapées (UDAPH)
C.P. B18
Toronto (Ontario) M7A 1R3
N° de téléc. : 416-327-1626

Tribunal de l'aide sociale (TAS)
15, rue Grosvenor, rez-de-chaussée
Toronto (ON) M7A 2G6
N° de téléc. : 416-326-5135

3. Vous devez obtenir la permission de l'UDAPH et du TAS pour envoyer les documents par courriel ou pour envoyer un document de plus de 30 pages par télécopieur.
4. **Important :** Si vous obtenez d'autres renseignements médicaux après avoir déposé une formulaire 5, vous devez mettre à jour la formulaire 5 que vous avez soumise précédemment et y joindre les nouveaux documents. Ne présentez pas de nouveau les documents précédemment déposés.

Exemple : première formule 5

Jack Jones a déposé un appel en matière d'invalidité et veut présenter deux documents médicaux qui, selon lui, sont pertinents à l'appel : le rapport de consultation du D^r Black et un rapport du chiropraticien. Avant de présenter les documents à l'UDAPH et au TAS, M. Jones a numéroté chaque page du jeu de documents médicaux. Voici comment il a rempli la formulaire 5.

N°	Description du document	Date du document (jj/mm/aaaa)	Pages	Date d'envoi (jj/mm/aaaa)		Mode de livraison des documents	
				à l'UDAPH	au TAS	UDAPH	TAS
1	Rapport de consultation du D ^r Black	15 juin 2014	1-8	10 mars 2015	10 mars 2015	Téléc	Téléc
2	Rapport du chiropraticien	9 août 2014	9-12	10 mars 2015	10 mars 2015	Téléc	Téléc

Exemple : deuxième formule 5

M. Jones a reçu deux documents médicaux supplémentaires qu'il veut présenter à l'égard de son appel. M. Jones met à jour la formule 5 pour ajouter des renseignements au sujet des deux documents supplémentaires : un rapport du physiatre publié en février et les résultats des analyses de sang qui ont été effectuées en mai. M. Jones a numéroté les pages des nouveaux documents, en commençant à la page 13 (puisque les documents qu'il avait présentés précédemment se terminaient à la page 12). Il a envoyé les documents supplémentaires, ainsi que la formule 5 mis à jour, à l'UDAPH et au TAS. Il n'a pas eu besoin de présenter de nouveau les documents décrits aux numéros 1 et 2. Voici comment il a mis à jour la formule.

N°	Description du document	Date du document (jj/mm/aaaa)	Pages	Date d'envoi (jj/mm/aaaa)		Mode de livraison des documents	
				à l'UDAPH	au TAS	UDAPH	TAS
1	Rapport de consultation du D ^r Black	15 juin 2014	1-8	10 mars 2015	10 mars 2015	Télec	Télec
2	Rapport du chiropraticien	9 août 2014	9-12	10 mars 2015	10 mars 2015	Télec	Télec
3	Rapport du physiatre	1 ^{er} févr 2015	13-18	6 juin 2015	6 juin 2015	Télec	Poste
4	Analyses de sang	24 mai 2015	19-22	6 juin 2015	6 juin 2015	Télec	Poste



Numéro de dossier : -

Nom de l'appelant :	Date de naissance de l'appelant :
Date d'audience devant le TAS :	Nom du représentant légal (s'il y a lieu) :

Documents envoyés par (nom) :	Numéro de téléphone :	Numéro de télécopieur :
-------------------------------	-----------------------	-------------------------

Remplissez le tableau ci-dessous pour désigner les documents ci-joints.

N°	Description du document	Date du document (jj/mm/aaaa)	Pages	Date d'envoi (jj/mm/aaaa)		Mode de livraison des documents	
				à l'UDAPH	au TAS	UDAPH	TAS

